



FILIÈRES, INSTALLATION ET FORMATION : APPROCHE PROSPECTIVE ET TRANSVERSALE

Jouons collectif en nous appuyant sur des filières structurées

Jeunes Agriculteurs de Bretagne réaffirme son positionnement en faveur de l'organisation des producteurs en OP et AOP (Association d'OP).

Pour JA Bretagne, il est primordial que les producteurs s'organisent afin de peser plus face aux acheteurs. Ce sont bien les producteurs qui ont la matière première et qui, en s'unissant, pourront être plus forts pour négocier des prix qui leurs permettent de rémunérer dignement leur travail.

Cette organisation en OP est la première marche à franchir. En ce sens, les EGA ont permis de redonner du poids aux OP en leur donnant l'obligation de fournir un contrat cadre aux acheteurs notamment dans les filières où la contractualisation est obligatoire.

JA Bretagne salue cela et demande aux OP de saisir cette opportunité pour se repositionner en tant que précurseurs dans les négociations commerciales.

Dans les filières où la contractualisation n'est pas obligatoire, **JA Bretagne souhaite que, s'il y a contractualisation, ce soit également les OP qui proposent les clauses aux acheteurs** afin d'être garants des conditions inscrites. Pour JA Bretagne, il est anormal que les distributeurs ou les abatteurs rédigent les contrats.

Pour une équité entre producteurs mais aussi dans un souci de transparence entre les coopérateurs et leur coopérative, **JA Bretagne réaffirme son souhait que toutes les coopératives demandent leur reconnaissance en tant qu'Organisation de Producteurs.** JA Bretagne réaffirme son soutien au modèle coopératif qui doit cependant prendre en compte les remontées du terrain sur le manque de transparence et la distance ressentie entre les coopérateurs et leur coopérative.

Dans ce même esprit, **JA Bretagne demande que la charte signée au SIA entre Coop de France métier du lait et JA National soit déclinée et signée en région.** Cette charte porte sur :

- ◆ Des actions communes de formation sur la coopération ;
- ◆ La possibilité pour un jeune installé de choisir de livrer son lait à une coopérative même si le cédant livrait à une autre entreprise.

JA Bretagne veut aller plus loin en rendant possible le changement de collecteur pour tout producteur en fin de contrat.



Pour JA Bretagne, l'organisation en OP doit être complétée par des AOP territoriales qui permettent aux différentes OP de partager une même vision, une stratégie collective au service des producteurs, de mettre en place des actions transversales comme l'installation ou la communication et de réfléchir à des outils de gestion de marché.

L'Europe encourage cette organisation en OP/AOP en ayant levé les principaux freins notamment par le règlement Omnibus et en donnant de plus en plus de poids aux mesures réservées aux filières organisées dans les programmations de la PAC. La future PAC prévoit un élargissement à de nombreuses filières des Programmes Opérationnels/Sectoriels jusqu'à maintenant réservés aux filières légumes, oléicole et viticole. **JA Bretagne demande aux filières bretonnes de profiter de ces ouvertures pour s'organiser rapidement.**

En filière laitière

En ce sens, **JA Bretagne souhaite que l'AOP laitière Grand Ouest, créée fin 2015, mette rapidement en place des actions concrètes au service de l'ensemble des producteurs de lait du bassin Ouest.** Une des premières missions pourrait être en faveur des jeunes installés par une **politique installation harmonisée** :

- ◆ Cette politique en faveur des jeunes installés doit être destinée aux jeunes passant par le dispositif à l'installation ;
- ◆ Chaque jeune doit pouvoir bénéficier d'un volume en accord avec son projet dans un cadre contractuel adapté (volume A uniquement pour les entreprises pratiquant le double volume, absence de pénalité en cas de non réalisation durant les 5 premières années, etc.) ;
- ◆ Avec la mise en place d'un outil amortisseur de crise qui permette d'atténuer les fortes variations de prix du lait tout en responsabilisant les jeunes sur la gestion d'une entreprise agricole. JA Bretagne travaille depuis 5 ans sur ce sujet et **invite l'AOP Grand Ouest à se saisir du travail réalisé.**

A terme, **JA Bretagne souhaiterait que l'AOP laitière Grand Ouest prenne de plus en plus de poids et gère les volumes des producteurs de lait.** Encore une fois, cela permettrait de garder la main sur la matière première qui fait la force des producteurs.

Tout cela n'est possible que si les coopératives intègrent l'AOP et pour ce faire, elles doivent se faire reconnaître OP (cf paragraphe précédent).



— En filière porcine —

Concernant la filière porcine, JA Bretagne a appelé de ses vœux depuis de nombreuses années la création **d'une AOP regroupant l'ensemble des organisations bretonnes** afin de construire une vision collective au service des producteurs de porcs tout en pesant plus face aux acheteurs. **Pour JA Bretagne, l'AOP n'a pas vocation à remplacer l'ensemble des OP qui doivent continuer d'exister mais doit apporter une structuration supplémentaire avec d'autres missions.**

JA Bretagne souhaite que les travaux entamés depuis le début d'année 2019 par les OP se concrétisent rapidement. JA Bretagne affirme son ras-le-bol des guerres de chapelle entre les groupements et demande que la seule priorité pour les OP et l'AOP en devenir soit de tirer le meilleur prix possible pour l'ensemble des producteurs bretons.

Pour JA Bretagne, l'AOP devra être en capacité de **mettre en commun les prévisions de production** du bassin afin d'anticiper au mieux le commerce des porcs sur l'année pour assurer une fluidité des sorties en maximisant le prix de vente. Pour cela, **une remise à plat des cahiers des charges**, trop nombreux, et n'apportant qu'un sourcing aux abatteurs sans réelle plus-value aux producteurs, doit faire partie des travaux de la future AOP.

L'organisation de la filière porcine doit s'articuler autour du Marché du Porc Breton (MPB) qui doit être défendu et renforcé. Pour cela, **JA Bretagne demande aux OP d'augmenter leur apport au MPB** afin d'accroître le nombre de porcs vendus. Le prix ne peut se faire qu'avec seulement 13,5% (chiffre 2017) des porcs produits en Bretagne.

Les apports en direct des OP aux abattoirs posent question à JA Bretagne car ils créent une dépendance financière des OP vis-à-vis des abatteurs et placent ces derniers en position dominante, leur permettant de ne venir au MPB que pour compléter leurs apports et fixer un prix mais sans réel besoin de marchandises !

De plus, **JA Bretagne souhaite que soit revue la règle d'attribution des cochons sans enchères en fin de marché** qui sont actuellement redistribués aux abatteurs. Si les abatteurs n'ont pas voulu les acheter, il n'est pas normal de les leur attribuer et surtout sans prise en compte dans leur quota. S'ils sont réattribués, ils doivent entrer dans le quota de l'acheteur.



Dans les autres filières

La filière volaille de chair se trouve en pleine mutation avec deux objectifs principaux :

- ◆ La reconquête du marché français.
- ◆ Un nouveau positionnement sur la filière grand export pour maintenir la présence française sur ce créneau.

Les producteurs bretons sont donc amenés à investir pour avoir des bâtiments performants qui permettent de répondre à ces marchés. **Pour JA Bretagne, il est impératif que l'ensemble de la filière et les pouvoirs publics accompagnent les producteurs dans cette évolution.** JA Bretagne salue l'investissement financier du Conseil Régional sur ce sujet mais rappelle qu'il n'est pas suffisant au regard des investissements nécessaires et demande aux acteurs de la filière de mettre en place des prix cohérents avec l'effort demandé et les risques pris par les producteurs.

De plus, **la reconquête du marché intérieur ne passera que par une politique volontariste des acteurs publics et privés de la restauration pour acheter français, ce que JA Bretagne défend depuis de nombreuses années** (cf paragraphe suivant).



La filière bovin viande est atomisée avec une multitude de vendeurs et un maillon abattage prédominé par de très gros acteurs. **Pour JA Bretagne, il est primordial que la filière viande bovine se structure davantage.** Pour JA Bretagne, la contractualisation peut être une solution à envisager pour une partie de la production et



particulièrement dans le cas de l'installation notamment en cas de créations d'ateliers. Cette contractualisation doit permettre à chaque maillon de vivre dignement et cela passe, entre autres, par la prise en compte des coûts de production.

De plus, **pour JA Bretagne, il est primordial que l'ensemble de la filière prenne conscience de l'enjeu du renouvellement des générations dans cette filière**, encore plus prégnant que dans d'autres, et cela passera par des prix rémunérateurs pour les producteurs.



Focus sur le RGA

JA Bretagne souhaite rappeler que le dispositif à l'installation a fait ses preuves : plus de 90% des jeunes en ayant bénéficié sont encore installé 5 ans après, des chiffres que l'on ne retrouve dans aucun autre secteur d'activité ! **JA Bretagne demande donc aux acteurs de la filière de favoriser la venue dans le dispositif des jeunes qui souhaitent s'installer par une communication efficace et valorisante du dispositif** en mettant en avant à la fois, les aspects d'accompagnement mais aussi les « avantages » liés au statut du jeune agriculteur : DJA moyenne de 20 000 € avec un écart type bien plus faible qu'auparavant, notamment grâce au travail mené par JA sur la 4^{ème} modulation ; exonérations fiscales et sociales ; priorité dans le schéma des structures ou dans l'octroi d'aides PCAEA, aides des EPCI, etc.



Le dispositif à l'installation a vocation à évoluer dans le temps, comme il l'a toujours fait, pour s'adapter aux évolutions des besoins des jeunes agriculteurs mais également au contexte dans lequel l'agriculture bretonne évolue. **JA Bretagne souhaite que l'ensemble des acteurs impliqués dans l'installation participe activement à ces évolutions en étant forces de propositions aux côtés des JA.**



C'est dans un esprit collectif que doit également s'inscrire le travail sur la transmission des exploitations puisque sans transmission réussie il n'y aura pas d'installation. Dans ce sens, le réseau transmission a été créé en 2014 avec à l'appui, la signature d'une charte transmission par 23 partenaires.

JA Bretagne souhaite proposer de nouvelles actions à ces partenaires notamment à l'occasion des fêtes de l'agriculture départementales et souhaite proposer une évolution d'autres outils tels que le RDI (Répertoire Départ Installation) qui existe sans pour autant toujours réussir à faire correspondre offre et demande. La multiplication des outils individuels ne va pas dans le bon sens, coûte cher aux producteurs et sont révélateurs d'un état d'esprit individualiste, délétère à terme pour l'ensemble des acteurs.

JA Bretagne demande donc à tous les acteurs économiques de communiquer positivement sur le RDI et d'encourager les cédants à s'y inscrire.



— Le « Manger français » : un atout pour nos filières

Suite aux nombreuses mobilisations et actions des réseaux JA et FNSEA et notamment la création des actions Viande et Lait de Nulle Part par notre réseau, la France a obtenu de Bruxelles, en 2016, le droit à l'expérimentation de l'étiquetage de l'origine du lait, du lait incorporé dans les produits laitiers et des viandes utilisées comme ingrédients dans les produits transformés en France pour une période de deux ans.

Fin 2018, cette expérimentation a été reconduite. Pour JA Bretagne c'est un point très positif même si nous aurions souhaité aller plus loin sur **la prise en compte de la deuxième transformation** (les produits fabriqués à base de crème ne sont pas soumis à la réglementation par exemple). De plus, **JA Bretagne exige des pouvoirs publics la mise en place d'un réel suivi des contrôles réalisés sur ce point et l'application des sanctions prévues dans le décret.**

Cette expérimentation est une première étape mais **JA Bretagne souhaite qu'elle soit pérennisée et élargie à l'échelon européen.** En ce sens, **JA Bretagne invite l'ensemble des acteurs à signer et faire signer la pétition Eat Original**, démarche initiée par les italiens, qui a pour ambition de rassembler 1 million de signatures afin de demander à la Commission Européenne de rendre la mention de l'origine obligatoire pour tous les produits alimentaires pour « *protéger notre santé, éviter la fraude alimentaire et garantir le droit à l'information des consommateurs* ».



LEVEZ LE VOILE SUR VOTRE ALIMENTATION

Demandez à l'Europe de protéger votre santé et d'éviter la fraude alimentaire

SIGNER MAINTENANT



Le travail, auprès des consommateurs, sur l'étiquetage et les logos officiels commence à payer. Cependant, **JA Bretagne demande qu'un travail soit réalisé au sein des interprofessions pour associer ces logos aux pratiques vertueuses déjà réalisées et non valorisées** qui répondent pourtant à des demandes de consommateurs. Communiquons-les, mettons-les en avant ! Pour JA Bretagne, cela doit être un moyen de reconquérir le marché intérieur et d'aller chercher des marchés rémunérateurs à l'export.



La récente loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable issue des Etats Généraux de l'Alimentation a prôné une « montée en gamme », terme peu approprié selon JA Bretagne. D'une part, parce que certaines demandes des consommateurs correspondent à des pratiques déjà existantes mais non connues. D'autre part, car c'est oublier qu'une partie de la population n'envisage pas de dédier plus de budget à l'alimentation soit par contrainte financière soit par choix.

Quoi qu'il en soit, **JA Bretagne exige et sera vigilant pour que toute nouvelle contrainte ou exigence supplémentaire se traduise par un prix plus élevé**, qui ne couvre pas seulement le coût supplémentaire à l'agriculteur mais le **récompense aussi pour sa prise de risque**, le temps passé à la réflexion et la mise en œuvre de l'évolution de ses pratiques.

De plus, cette loi a introduit l'interdiction des importations distorsives c'est-à-dire l'interdiction d'importer des produits ne respectant pas les normes européennes. Pour JA Bretagne, c'est une première étape qu'il faut rapidement mettre en œuvre. **Nous demandons donc aux députés français de concrétiser rapidement cette avancée.** Mais cela ne sera pas suffisant car il existe des distorsions également au sein de l'Union Européenne puisque la France va au-delà d'un certain nombre de règles. A ce titre, **JA Bretagne demande la suppression de toutes les surtranspositions françaises** qui grèvent un peu plus la compétitivité des exploitations agricoles et de l'ensemble des filières.



Focus sur le RGA

Indirectement, l'affichage des logos officiels et la promotion des produits d'origine France participent à l'attractivité du métier d'agriculteur. Il s'agit d'un réel défi à relever ! En effet, les lycées agricoles forment de nombreux jeunes motivés et passionnés dans leurs classes. Pourtant, le constat est là, nous avons du mal à relever le défi du renouvellement des générations malgré une bonne dynamique d'installations dans la région et nous manquons de main d'œuvre dans nos exploitations. C'est pourquoi JA Bretagne et les Jeunes Agriculteurs des 4 départements bretons œuvrent au quotidien pour renforcer cette attractivité : fêtes de l'agriculture, moments d'échange avec le grand public mais aussi interventions dans les établissements scolaires et organisations de forums des étudiants pour expliquer le dispositif installation et les étapes à suivre pour s'installer dans de bonnes conditions. Jeunes Agriculteurs s'applique à valoriser le témoignage de jeunes du réseau s'étant installés dans les 5 dernières années.

Plus récemment, Jeunes Agriculteurs de Bretagne a lancé le site internet www.bretagne.stage-agricole.com grâce au soutien de ses partenaires. Cet outil est donc l'exemple d'une belle réussite collective au service des potentiels installés de demain.

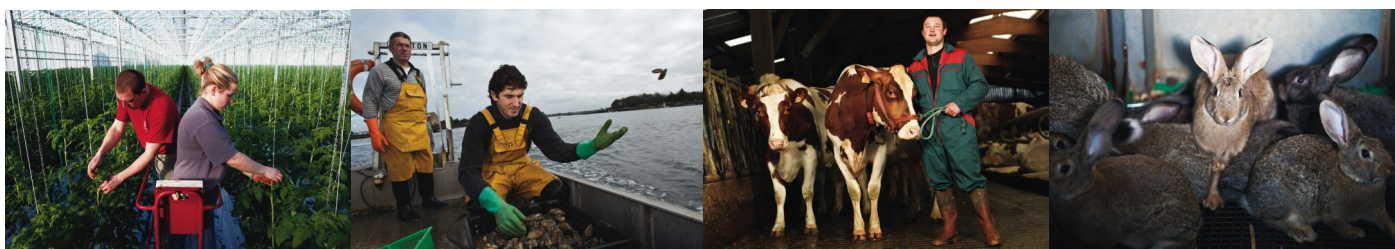
Stage 
Agricole



— Des agriculteurs formés et entrepreneurs au service d'une agriculture diversifiée —

En 2018, le modèle agricole français a été élu le plus durable du monde. Pour continuer sur cette lancée, répondre aux attentes multiples des consommateurs et pour combler les départs en retraite de la génération « baby-boom », la France devra installer toujours plus de jeunes formés, passionnés par l'agriculture et maintenir la pluralité des modèles dès lors que le jeune installé maîtrise son projet, adopte une réelle posture de chef d'entreprise et déploie une stratégie d'entreprise à la fois sur la production et sur la commercialisation en fonction de ses objectifs, du marché, de ses valeurs, etc.

JA Bretagne demande que tous les projets agricoles viables, vivables et transmissibles soient soutenus par les pouvoirs publics.



Les chiffres sont là et parlent d'eux-mêmes, les projets d'installation se diversifient (plus de femmes, plus de projets sous signe de qualité, diversité de productions, de systèmes...) et les parcours des jeunes installés aussi (âges à l'installation variés et plus tardifs, salariat pour certains en lien avec l'agriculture, d'autres pas du tout...). La moyenne d'âge à l'installation avoisine les 30 ans depuis plusieurs années, les nouveaux installés ont donc généralement quitté le système éducatif depuis près de 10 ans au moment de l'installation. La formation initiale paraît donc bien loin pour ces jeunes installés qui ont parfois un manque de pratique voire un manque de compétences notamment sur la stratégie d'entreprise. JA Bretagne le répète, maîtriser ses chiffres et plus globalement son projet d'installation sont des conditions nécessaires à la réussite du projet.

C'est pourquoi **JA Bretagne s'interroge sur la capacité professionnelle agricole délivrée dès lors que le jeune détient un niveau IV agricole.**

Si la formation initiale constitue une étape clé dans le parcours du jeune, puisque c'est là qu'il va découvrir et acquérir les fondements du métier d'agriculteur ainsi que toutes les compétences qu'il exige, **JA Bretagne insiste sur la plus-value qu'apporte le dispositif installation à chaque porteur de projet en le confrontant à des projets différents. Il offre ainsi une ouverture d'esprit intéressante** pour les agriculteurs qui sont de plus en plus exposés à un environnement changeant qui demande une adaptation permanente. C'est pourquoi JA Bretagne insiste sur le rôle du dispositif et des formations, nécessaires tout au long de la carrière d'agriculteur. **JA Bretagne développe d'ailleurs avec la Chambre d'Agriculture des formations post installation** qui permettront aux jeunes installés de réfléchir à leurs points forts et à leurs difficultés. **JA Bretagne souhaite que tous les acteurs s'impliquent pour sensibiliser les agriculteurs à l'importance de se former.**

Comme dit précédemment, l'environnement dans lequel évoluent les agriculteurs bouge très rapidement et demande une capacité d'évolution des agriculteurs importante. En ce sens, **JA Bretagne demande que les politiques publiques et en premier lieu, la Politique Agricole Commune, s'adaptent à cela** en mettant en place **des outils de gestion des risques plus réactifs et adaptés à chaque filière notamment les filières animales**, en protégeant mieux les agriculteurs via par exemple **une meilleure prise en compte de l'actif agricole** et en **simplifiant les démarches** pour les rendre plus lisibles pour les producteurs et pour garantir à l'agriculteur d'assurer cette posture de chef d'entreprise si chère à JA Bretagne.

Synthèse de nos propositions

Organisation en OP et AOP territoriale.

Reprise en main par les producteurs des négociations commerciales.

Reconnaissance en OP des coopératives.

Déclinaison de la charte JAN-Coop de France métiers du lait signée au SIA 2019.

Rendre possible le changement de collecteur en production laitière.

Travail sur l'installation au sein de l'AOP Grand Ouest lait, notamment sur l'amortisseur de crise.

Concrétisation de l'AOP porcine.

Remise à plat des cahiers des charges en production porcine.

Renforcement du Marché du Porc Breton (MPB) par une augmentation du nombre de porcs présentés.

Réflexion à mener sur les apports en direct des OP aux abatteurs.

Révision de la règle d'attribution des cochons sans enchères en fin de marché.

Demande d'une politique volontariste des acteurs publics et privés de la restauration pour acheter français notamment en volaille.

Accompagnement des producteurs de volaille de chair par l'ensemble de la filière et des pouvoirs publics.

Structuration à pousser sur la filière bovin viande.

Prise en compte de l'enjeu du renouvellement des générations par la filière viande bovine.

Communication efficace et valorisante du dispositif à l'installation et des outils transmissions par les acteurs économiques.

Participation de tous les acteurs pour améliorer sans cesse le dispositif à l'installation.

Prise en compte de la deuxième transformation dans l'étiquetage d'origine.

Pérenniser l'expérimentation de l'étiquetage d'origine.

Mise en place d'un réel suivi des contrôles réalisés et l'application des sanctions prévues dans le décret étiquetage.

Réalisation d'un travail au sein des interprofessions pour associer les logos d'origine aux pratiques vertueuses déjà réalisées et non valorisées.

Valorisation supplémentaire des contraintes demandées.

Application rapide des avancées des EGA sur le retour de la valeur aux producteurs et l'interdiction des importations distorsives.

Suppression de toutes les surtranspositions françaises.

Soutien par les pouvoirs publics de tous les projets agricoles viables, vivables et transmissibles.

Implication de tous les acteurs agricoles pour sensibiliser les agriculteurs à l'importance de se former.

Mise en place dans la future PAC d'outils de gestion des risques plus réactifs et adaptés à chaque filière notamment les filières animales et une meilleure prise en compte de l'actif agricole.